Image not found or type unknown

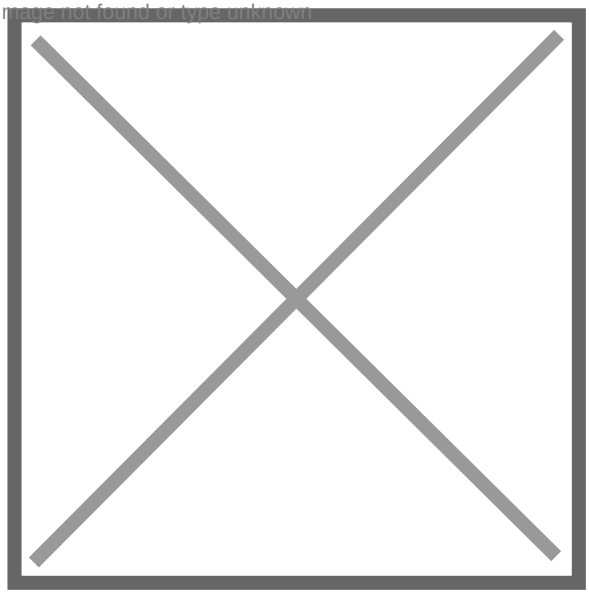

Retard livraison programme neuf marseille

Par **gingersister**, le **24/02/2009** à **14:38**

Bonjour,

J'ai fait l'acquisition d'un appartement sur plan dans un programme neuf sur Marseille.

La date de livraison prévue était dernier trimestre 2008 (date stipulée dans contrat), soit maximum 31/12/08.
Nous avons eu une première lettre avec acusé de reception indiquant que la nouvelle date de livraison serait premier trimestre 2009, sans date précise.
Puis un nouveau courrier pour nous indiquer que le premier trimestre 2009 ne pourrait pas être respecté et que le promoteur nous tiendrait au courant pour nous donner une date.

Raisons invoquées par le promoteur: jours d'intempéries + sur 3 bâtiment dans la résidence, le dernier ne peut pas être terminé car la société de gros oeuvre a déposé le bilan. Alors que le bâtiment dans lequel nous avons acheté en est aux finitions (plomberie).

De ce fait, nous avons demandé dans une lettre recommandé, une attestation météo france + une preuve du dépôt de bilan de la société concernée + une date précise de livraison + des indemnités.

Réponse: une attestation du maitre d'oeuvre pour les jours d'intempéries (pas de Météo France) + le k-bis de la société qui a déposé le bilan, et une gentille lettre indiquant qu'ils font tout pour chercher une nouvelle entreprise, et qu'ils nous donneront une estimation de délais de livraison rapidement.

Pas d'indémnités, pas de date précise!!

Que faire??? Devrais-je me regrouper avec d'autre spropriétaires pour voir un avocat??

D'avance merci infiniment de vos réponses!!!!!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés